



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 15 JUIN 2016

Membres présents : 17

Pouvoirs reçus à l'ouverture de la séance : 68

Le Président Marc Mortureux ouvre la séance à 18h15.

Rapport du Président

Le Président donne lecture de son rapport qui se trouve en Annexe 1.

Rapport du Trésorier

Le Trésorier, Claudine GUILLON, donne lecture de son rapport et présente le détail des comptes de l'Association pour 2015 : le rapport et les tableaux correspondants se trouvent en Annexe 2.

Il présente ensuite le budget 2016 qui a été validé par le Conseil d'Administration du 13 avril 2016 : Les tableaux se trouvent également en Annexe 2.

Rapports du Commissaire aux comptes

Le Trésorier donne lecture des rapports du Commissaire aux comptes qui certifie la régularité et la sincérité des comptes 2015 présentés par le Trésorier et l'absence de convention soumise à l'approbation des adhérents : les rapports se trouvent en Annexe 3 et 4.

Renouvellement du Conseil d'administration

Le Président donne la parole au Délégué Général Roland HECHT qui annonce les résultats du vote par correspondance pour le renouvellement du Conseil d'Administration, qui a été dépouillé le matin même. Les résultats se trouvent en annexe 5.

Vote des résolutions

Première résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Président, ainsi que les rapports du Trésorier et du Commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice 2015, approuve ces rapports ainsi que les comptes de l'exercice et le bilan au 31 décembre 2015.

Elle donne quitus de leur gestion aux membres du Conseil d'Administration et de son mandat au Commissaire aux comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, ayant pris connaissance des résultats du scrutin auquel il a été procédé, conformément à l'article 5 des statuts, déclare élus ou réélus au Conseil d'Administration de l'Association pour un mandat de quatre ans :

Mohamed AMRI (DOCT P16)

Antoine BATTISTELLI (P72)

Anne BOUTRY (P71)

Vincent CAMPION (P88)

Alexandre CHARTIER (P12)

Benoît LEGAIT (CM76)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal, pour l'accomplissement de toutes les formalités de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme comme commissaire aux comptes suppléant Monsieur Jean-Christophe Georghiou pour une durée de 6 ans.

Rapport de Marc Mortureux, Président de l'Association

Chers camarades, chères camarades,

Comme il est d'usage je suis heureux de vous présenter l'activité de notre Association pendant l'année 2015. Je succède en cela à François Lefebvre, notre précédent Président, qui n'a pu continuer dans cette fonction en raison d'une charge professionnelle trop importante. Nous le regrettons tous, mais il siège toujours à notre Conseil d'Administration, dont il est Vice-président, et me fait ainsi bénéficier de son expérience. Je l'en remercie en notre nom à tous.

Notre Association exerce ses activités en partie directement, et en partie à travers Intermines, association qui fédère les associations d'anciens élèves de Paris, Saint Etienne et Nancy. Je commencerai par vous parler de l'activité directe de notre Association et des enjeux qui furent indirectement les nôtres cette année et dont François Lefebvre vous avait parlé l'an dernier, avant de passer aux activités exercées par l'intermédiaire d'Intermines.

Notre association en 2015

Il me paraît important de commencer ce compte rendu par un sujet dont nous vous avons déjà parlé l'an dernier et qui nous a beaucoup préoccupés. Il a finalement trouvé sa conclusion au début de cette année ; je veux parler du projet d'intégration de toutes les écoles des Mines et des Télécommunications au sein de l'Institut Mines-Telecom (IMT). Ce projet aurait entraîné la disparition de l'Ecole en tant qu'entité autonome, maître de sa stratégie, et l'aurait soumise aux décisions et orientations prises au niveau de l'IMT. Il apparut clair à l'ensemble du corps social, du corps enseignant et de notre Association que ce projet ne permettait pas la poursuite de la stratégie actuelle de l'Ecole basée sur son statut de membre fondateur de Paris Sciences et Lettres (PSL) et son orientation vers l'international. Après de nombreuses discussions et réunions, le ministère de tutelle a indiqué qu'il respecterait les décisions des Conseils d'Administration des Ecoles des Mines. Le Conseil d'Administration de MINES ParisTech vota à une forte majorité contre l'intégration de notre Ecole au sein de l'IMT. Le Ministre a confirmé que cet avis du CA serait suivi ; ce projet est donc annulé en ce qui concerne Mines ParisTech. En revanche il sera poursuivi pour les autres écoles des Mines.

Le rapport du trésorier fera apparaître une légère augmentation des cotisations en 2015 par rapport à 2014 (+ 2% environ), mais sans toutefois rattraper l'année 2013 et sans que nous puissions en expliquer les raisons. Peut-être ceux qui ne cotisaient que pour avoir accès aux services proposés, et non pour affirmer leur appartenance à la communauté des Mines et soutenir notre école, y trouvent-ils moins d'intérêt par suite du développement de l'économie numérique et des réseaux sociaux. C'est une hypothèse parmi d'autres. A ce jour en 2016 la tendance n'est pas très bonne.

Les comptes n'appellent aucune remarque particulière, l'Association étant toujours excédentaire. L'évolution des cotisations nous amène cependant à nous pencher de près sur les frais de gestion. C'est pourquoi nous avons décidé de faire parvenir la convocation de cette Assemblée Générale par voie électronique à nos camarades (80%) pour lesquels nous avons une adresse électronique valide ; nous avons mis également en place un vote électronique, les programmes existants offrant maintenant toutes garanties.

La possibilité de prélèvement automatique mise en place il y a deux ans n'a toujours pas rencontré le succès que nous espérions, contrairement à d'autres écoles. Alors que pour certaine le taux

d'utilisation de cette facilité est autour de 50%, avec une centaine seulement d'utilisateurs nous ne dépassons pas 1% !

Nous avons continué à œuvrer pour l'intégration la plus étroite possible dans ce que nous appelons maintenant le « groupe Mines ParisTech » composé de l'Ecole, la Fondation et votre Association. Nous pensons qu'à ce jour cette association fonctionne pleinement.

Nous avons poursuivi le rapprochement de notre Association avec les élèves de l'Ecole en accroissant les manifestations communes. Il nous paraît essentiel que nous expliquions dès leur entrée à l'Ecole ce que signifie la force de notre réseau, de plus en plus nécessaire dans le monde actuel.

C'est ainsi qu'en liaison avec le BdE ont été renouvelés la conférence réseau suivie du dîner inter-promotions avec la participation de nombreux anciens.

Le contact avec le VP Alumni du BdE est très étroit et nous permet de les assister chaque fois que nécessaire.

Le CV Book 2015, recueil de CV des diplômés de l'année édité et diffusé par l'Association, a connu le même succès que les précédentes années. Environ 180 diplômés de 2015 y ont mis leur CV. Rappelons que ce CV Book bilingue est diffusé, uniquement par voie électronique, aux anciens élèves et à un certain nombre de recruteurs et DRH

Notre dîner de Sainte Barbe, en association avec la Fondation, a eu lieu cette année dans l'Ecole elle-même. Le musée a été exceptionnellement ouvert à cette occasion, un apéritif servi dans la salle des colonnes, suivi par le dîner dans l'espace Maurice Allais.

Nous avons comme invités d'honneur cette année les deux Mineurs fondateurs de Criteo, start-up devenu leader de son secteur et cotée maintenant en bourse. Pour ceux qui l'ignoraient, je rappelle que Criteo est spécialisé dans l'étude des profils des consommateurs allant sur le Net, et fournit à ses clients des bases de données de noms et d'adresse dans les domaines qui les intéressent.

Le succès de la formule de « mentorat » mise en place il y a maintenant trois ans et à travers laquelle des anciens ont accepté de « tutorer » les jeunes camarades entrant en première année (sur la base du volontariat bien sûr) voit son succès augmenter chaque année, tant par le nombre de candidats tuteurs, qui ne peuvent être tous satisfaits, que par également le nombre de jeunes camarades souhaitant poursuivre cette relation au-delà de la première année pour laquelle elle avait été conçue.

Votre Ecole fait partie d'un certain nombre de « cercles », qui sont ensuite déclinés au niveau des associations d'Alumni.

Tout d'abord ParisTech Alumni ; les différentes modifications des structures de l'enseignement supérieur survenues durant ces dernières années ont finalement conduit à la disparition de fait de ParisTech, qui s'est reconverti en une Fondation. ParisTech Alumni, qui a acquis une certaine renommée au sein de la communauté des élèves de Grandes Ecoles à l'étranger, continue cependant son existence et a différents groupes à l'étranger très actifs.

Ensuite l'IESF, Ingénieurs et Scientifiques de France, dont nous soutenons activement l'activité, et qui œuvre afin de devenir l'organisme officiel de représentation des ingénieurs en France auprès des autorités de l'Etat. Nous y sommes actifs et avons postulé pour un poste d'administrateur.

Enfin PSL Alumni. PSL (Paris Sciences et Lettres) est la COMUE (communauté d'universités et d'établissements) regroupant des établissements scientifiques, littéraires, artistiques et économiques des plus prestigieux, chacun dans leur domaine, dont comme vous le savez sans doute votre Ecole est un membre fondateur et dans laquelle elle voit le développement de son avenir. J'ai mentionné plus haut que le point d'interrogation que nous avons sur notre avenir au sein de PSL en raison du projet d'intégration IMT était maintenant levé. Nombre d'écoles membres de PSL n'ont pas d'association d'anciens élèves structurée, voire même existante ce qui conduit à une mise en place de

PSL Alumni un peu laborieuse. Votre Association, qui est une des plus ancienne et expérimentée, lui apporte son expérience.

Quelques mots sur notre site et notre place sur les réseaux sociaux pour dire que notre groupe sur LinkedIn compte maintenant près de 2 000 membres et que nos pages Facebook et LinkedIn sont régulièrement consultées. Nous y mettons la plupart de nos informations, que l'on peut retrouver en plus détaillée sur notre site

www.mines-paris.org

Je terminerai cette partie de mon exposé par quelques mots sur l'année 2016.

Je vous ai parlé du sujet le plus important au début de ce rapport, à savoir l'IMT. Aussi je n'y reviendrai pas.

Le Cartel des Mines a été cette année organisé par Paris. Ce sont 3 journées sportives où 1 500 élèves appartenant à 14 écoles des Mines en Europe et au Maroc, se mesurent dans 30 épreuves sportives différentes. Ce tournoi est organisé chaque année par une école différente, et cette année c'était le tour de MINES ParisTech. Les élèves de notre Ecole y ont pour la première fois introduit deux épreuves réservées aux anciens élèves (pas trop anciens cependant..), le football et... la pétanque. Tout un symbole ! Les coupes correspondantes ont été remises par le Délégué Général lors de la cérémonie de clôture.

Il y a deux ans le Gala des Mines, qui avait disparu depuis de nombreuses années, après 1968, a été relancé à une échelle modeste à l'initiative d'une élève avec un fort soutien du BdE, le produit en étant versé à une fondation de recherche médicale. Une cinquantaine de nos anciens y avaient participé. L'idée a été reprise l'année suivante et un gala a à nouveau été organisé sur le même principe. Malheureusement moins d'une dizaine d'anciens y ont participé.

Cette année l'équipe Gala du BdE a décidé de relancer le Grand Gala, dans la ligne des autres galas des Grandes Ecoles. Le 13 mai dernier les minettes et mineurs, dont plus de 150 anciens élèves, se sont retrouvés à l'Hôtel Intercontinental à Paris pour l'édition 2016 du Grand Gala, 58 ans après la première édition, en 1958. L'édition 2016 s'est déroulée dans un cadre magnifique, avec un programme tout aussi exceptionnel : outre le lieu, la présence de 70 jeunes et talentueux musiciens, âgés de 9 à 16 ans, a conquis la salle, tout comme l'adresse du chef Christophe Raoux, Meilleur Ouvrier de France 2015. Deux orateurs ont pris la parole : Arnaud Montebourg et Hervé Mariton (équilibre respecté..)

L'ensemble des bénéfices a été reversé à 4 associations humanitaires des élèves de l'Ecole, qui ont pu ainsi se faire connaître auprès des anciens élèves très enthousiastes. Aussi bien Evea, association ayant pour projet la construction de puits au Togo, Rivotra, cherchant à sensibiliser les enfants malgaches aux risques sanitaires et à la gestion des déchets et de l'environnement, ou Héliotopia qui a construit en avril dernier une école au Burkina Faso, ou encore Ceres dont l'objectif est d'implanter une coopérative agricole autonome dans un village du Burkina Faso, chacune de ces associations créée par les élèves a pu être aidée financièrement à la suite de cette belle soirée.

La Fondation Mines ParisTech

Les dernières nouvelles de la fondation peuvent être consultées sur son site www.fondation.mines-paristech.fr

Le comité de campagne qui a été constitué l'an dernier pour la campagne 2014-2018 a poursuivi son travail remarquable et de nombreux dons, importants, d'anciens élèves parviennent régulièrement à la Fondation. L'année 2015 se caractérise par un 1er Class Gift, don de promotion, émanant des élèves en cours de scolarité, et par la mise en place de subventions pour mobilité à l'étranger. Ainsi de nombreux élèves bénéficient d'aides pour étudier 1 semestre à l'étranger.

La rénovation de l'amphithéâtre Schlumberger et de tout le bâtiment correspondant sera lancée au 1er semestre 2017. Plus d'1 million € ont déjà été récdtés par la Fondation pour ce projet et le financement résiduel sera sollicité auprès des anciens sous forme de financement des sièges.

Je vais passer maintenant à nos **activités mutualisées avec Saint Etienne et Nancy à travers Intermines.**

Avant toute chose j'ai la tristesse de faire part à ceux de nos camarades qui ne sont pas au courant de la disparition au début de cette année, dans ce qui est maintenant encore considéré comme la force de l'âge, de son Délégué Général Lucien Lebeaux (P 65). Il a occupé cette fonction durant cinq années tout en continuant à temps partiel son activité de recrutement. Toujours très jeune d'esprit, vif et très cultivé, Lucien a beaucoup apporté à nos associations ; jusqu'au dernier moment il s'est impliqué depuis son lit d'hôpital, dans le déroulement de l'activité d'Intermines. Pour son épouse, à laquelle nous adressons toutes nos condoléances, et pour nous ce sera une grande perte.

Son successeur est Anne Boutry (P 71), à laquelle nous souhaitons bon vent.

Intermines

Je reprendrai ici le rapport d'activité d'Intermines présenté à sa dernière Assemblée Générale.

L'année 2015 a été marquée par :

- Le cocktail annuel le 27 mai à la Maison des Polytechniciens, sous le patronage de Monsieur Jacques Aschenbroich, Directeur Général de Valeo,
- La poursuite des activités de communication (Revue des Ingénieurs, Newsletter mensuelle et Annuaire),
- La dynamique des groupes régionaux et des clubs, notamment l'initiation d'un club Transport et Mobilité.
- La réunion du 20 novembre à l'Ecole des Mines avec les groupes régionaux, les clubs, les responsables des publications d'Intermines et des représentants des Bde.

Réunions du Comité Directeur d'Intermines

Le Comité Directeur d'Intermines s'est réuni quatre fois au cours de l'année 2015 sous la présidence de Serge Vigier, Président de Mines Saint-Etienne Alumni et d'Intermines.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 20 mai 2015 a approuvé les comptes 2014 et le budget 2015.

Comptes 2015

L'arrêté des comptes 2015 a été effectué dans des conditions très satisfaisantes. Joël Henri, Trésorier d'Intermines ayant finalisé les comptes qui ont été présentés au Commissaire aux comptes, Monsieur de Courcel, qui les a validés.

Le principe de répartition des charges entre Intermines 1 et Intermines 2 défini en 2006 a été respecté.

Sur l'ensemble Intermines, les résultats sont du même ordre de grandeur depuis 2010 : perte en 2010 de 1491 €, bénéfice de 1490 € en 2011, perte de 123 € en 2012, bénéfice de 475 € en 2013, bénéfice de 4070 € en 2014, bénéfice de 270 € en 2015. Ils ont constatés sur Intermines 1 (partie lucrative de l'association Intermines, annuaire et revue) car Intermines 2 est systématiquement équilibré par une contribution des Associations fondatrices.

Intermines Carrières

En 2015, Carrières a proposé les services d'accompagnement aux diplômés des 3 écoles, en transition professionnelle, et poursuivi l'intensification des actions visant les élèves.

Recueil des offres d'emploi (6200 sur l'année), conférences et ateliers à thèmes liés au développement personnel ou à la recherche d'emploi (60 événements au total seuls ou en partenariat avec d'autres écoles).

Les conférences sont devenues payantes, ce qui a réduit la participation, passée de 1330 en 2014 à 677 cette année, mais amélioré la marge générée par cette activité.

Le groupe UFF a fêté son dixième anniversaire, 24 mineurs l'ont rejoint cette année ; on peut souligner la persévérance de son créateur, toujours actif.

Trois envois de CV book ont permis à 71 mineurs de se rendre visibles au monde des recruteurs et chasseurs de tête.

Le succès de Tremplin, formation lourde de 28 séances a conduit à lancer 2 sessions pour 36 mineurs grâce à l'engagement bénévole de l'animateur.

Nos 16 conseillers carrières ont conduit 165 entretiens en face à face ou téléphoniques.

Auprès des élèves, en plus de notre participation active au forum de chacune des 3 écoles, 94 entretiens en école de St Etienne et Nancy ont été faits par des anciens locaux.

Notre adhésion groupée à l'IFA a recueilli l'intérêt de 58 mineurs.

Pour donner un nouveau souffle aux actions de Carrières, il a été créé un « comité carrières » regroupant un mineur de chacune de nos trois écoles autour du Délégué et du Responsable Carrières. Ce comité se réunit chaque mois depuis mi 2015.

Revue des Ingénieurs

Six numéros de la revue des Ingénieurs sont parus en 2015, pour un total de 9 dossiers.

Les dossiers traités ont été les suivants :

Numéro 477 : Piles et batteries & Des mineurs et des arts

Numéro 478 : Villes connectées & Innovation

Numéro 479 : Financement de projets

Numéro 480 : Métaux et terres rares

Numéro 481 : Les ONG

Numéro 482 : Le luxe & Les transitions énergétiques

La revue est envoyée en moyenne à 5800 abonnés, en légère baisse, pour un tirage moyen de 6300 exemplaires, avec une diffusion mieux ciblée au sein des écoles et des élèves ce qui explique la forte diminution de l'écart entre tirage et abonnés.

L'abonnement pour 6 numéros est resté au niveau de 15 € TTC pour les trois associations mais est à 30 € TTC pour les abonnements individuels (une quinzaine).

Le comité de rédaction a accueilli un nouveau membre très expérimenté, Philippe Thauré (N 57) résidant en Californie. La recherche de jeunes contributeurs est toujours vivement souhaitée ainsi que la mise en œuvre d'une solution d'audioconférence pour faire participer les camarades retirés en province ou à l'étranger.

Newsletter

La newsletter des Mines, de 2 à 4 pages, confirme son succès, sous la houlette de Stéphane Tencer, rédacteur en chef et animateur d'une équipe en cours de renouvellement.

La parution mensuelle, même en juillet en 2015, permet de diffuser des informations, des opinions et de susciter des débats en temps « presque » réel, en renforçant les liens entre générations.

Elle est envoyée sous forme électronique à tous les mineurs disposant d'un e-mail (17 100 en moyenne) et peut être aussi téléchargée sur le site.

Le 84ème numéro est paru en décembre 2015, témoignant du vif intérêt rencontré par cette initiative.

Annuaire

Celui-ci a été tiré à 7910 exemplaires. En juin 2015, 6156 annuaires ont été envoyés aux anciens cotisants, 405 annuaires ont été livrés aux Mines de Paris, 240 à Saint Etienne et 550 à Nancy pour diffusion aux élèves et au personnel des écoles, ainsi que 170 en central.

Il a été vendu 3 annuaires en externe, au prix unitaire de 350 €.

Les ressources publicitaires deviennent difficiles à mobiliser (40 pages en 2015 au lieu de 63 en 2014), faisant peser un risque sur le futur.

Site Internet

2015 a été une année de consolidation du site limitée aux corrections des dysfonctionnements constatés et aux petites évolutions fonctionnelles. Le rôle de webmaster central a été assuré par Paul Kopp.

Les fonctionnalités offertes par le site répondent à la plupart des besoins, pour autant que les responsables consacrent le temps nécessaire à la compréhension des procédures de mise en œuvre, notamment les webmasters de clubs thématiques et de groupes géographiques, ce qui n'est malheureusement pas le cas général.

Clubs professionnels

En 2015, les clubs les plus actifs ont été Mines Energie, Mines Finances, Mines Environnement et Développement Durable, Mines-Informatique, Mines-Solutions et Service et Mines-Stratégie. Mines-Aménagement & Construction démarre ses activités avec dynamisme.

Le club Mines Stratégie a poursuivi son activité de formation Mineur-Stratège pour la cinquième année et envisage une ouverture maîtrisée des participants à des non-mineurs.

Les clubs actifs ont proposé 25 manifestations en propre ou en association entre clubs Intermines ou avec un club extérieur.

La relance des activités des autres clubs est toujours à l'ordre du jour ainsi que la création de nouveaux clubs (un projet de club Transport et Mobilité a été présenté en novembre). Dans tous les cas, il est indispensable de constituer un noyau dur de quelques camarades, expérimentés dans les domaines concernés et prêts à y consacrer du temps et de l'énergie.

Les activités des partenaires XMP Entrepreneur, BADGE (Business Angels Des Grandes Ecoles) représenté par Mines-Business Angels et de XMP Consult (anciennement X-Mines Consult) se poursuivent avec un dynamisme certain.

D'autres activités partenaires sont accueillies : ABC Mines (Association des amis de la bibliothèque et des collections de Mines ParisTech) et XMP-Biotech.

Clubs de Loisir et de Passions

En 2015, une traditionnelle sortie de printemps a été organisée par le club Mines-Œnologie (dans le Jura) et le club Mines-Golf (en baie de Somme), ainsi que d'autres manifestations.

Après son lancement en 2014, le club Mines-Culture a organisé 10 événements en 2015 (théâtre, concerts, visites insolites dont certaines ont dû être annulées dans le contexte de fin d'année).

Groupes Régionaux et Internationaux, clubs thématiques ; réunion annuelle du 20 novembre 2015 à Mines ParisTech

A l'invitation du Comité directeur et de l'équipe d'animation d'Intermines, les représentants de la plupart des groupes régionaux, des clubs professionnels et loisirs-passions, ainsi que les responsables des bureaux des élèves de Saint-Etienne et de Nancy se sont réunis pour faire le bilan des activités et

réfléchir ensemble sur les actions à entreprendre au cours de l'année 2016 pour stimuler le rayonnement de nos associations et promouvoir les initiatives et les relations entre générations.

Serge Vigier, Président d'Intermines pour 2015, a introduit la séance et remercié les participants en rappelant que nos réunions annuelles ont pour but de mieux nous connaître et de définir les éléments d'orientation.

Pour lancer le programme, Lucien Lebeaux, Délégué Général, a présenté le bilan d'activité 2015 et les perspectives pour la période à venir.

Paul Kopp a ensuite fait un point sur le site internet et Michelle Rosaire a présenté les réalisations et perspectives d'Intermines Carrières.

L'après-midi a été consacrée à la présentation de nombreux clubs et groupes régionaux par leurs animateurs et/ou représentants et aux échanges. Cette séquence très variée et vivante a connu un vif succès et a été très enrichissante pour l'assistance, démontrant le dynamisme des activités.

La réunion générale parisienne de novembre a été précédée d'une réunion des groupes géographiques le 15 mai à Bordeaux. Il a été retenu d'organiser la prochaine réunion de ce type au printemps 2016 à St-Etienne dans la cadre du bicentenaire de l'école.

Cocktail Intermines 2015; 27 mai 2015 à la Maison des Polytechniciens

A l'invitation de Monsieur Jacques Aschenbroich, Directeur Général de Valeo, plus de deux cents participants, élèves ou diplômés des trois écoles et partenaires, se sont réunis mercredi 27 mai 2015.

Après l'allocution de Serge Vigier, Président d'Intermines, Jacques Aschenbroich a présenté la stratégie qu'il a mise en œuvre pour redresser Valeo après son arrivée en 2009 et a conclu en rappelant son attachement au système français des grandes écoles.

Voilà chers camarades les grandes lignes de l'activité de votre Association en 2015. Je terminerai en citant la dernière phrase du rapport de François Lefebvre l'an dernier :

« Je souhaite très vivement que nous trouvions avec notre tutelle un accord équitable qui permette à l'école de conserver sa gouvernance, d'être, avec Paris Sciences et Lettres, un acteur majeur d'une COMUE de classe mondiale et d'être associée au projet de l'Institut Mines Telecom. »

Marc Mortureux (CM 83)

Rapport du trésorier

Constitution du résultat

La première résolution qui vous est proposée, soumet à votre approbation, conformément à l'article 8 des statuts de l'Association, le bilan au 31/12/2015 et le compte de résultats de l'exercice 2015.

En 2015, notre association a dégagé un résultat bénéficiaire de 20,9 k€.

En 2014, celui-ci était 18,5 k€, avant la dotation exceptionnelle de 150 k€ en vue de notre participation aux travaux de rénovation de l'amphithéâtre Schlumberger de l'Ecole, qui a porté ce résultat à une perte de 131,5 k€

TABLEAU SYNTHETIQUE DES COMPTES DE RESULTATS

en keuros

PRODUITS	2 015	2 014	Ecart
Produits non financiers	274,6	284,2	-9,6
Produits exceptionnels	0,0	0,0	0,0
Produits financiers	2,9	4,6	-1,7
CHARGES	2 015	2 014	Ecart
Fonctionnement	256,0	269,4	-13,4
Projet amphi Ecole (provisions)	0,0	150,0	-150,0
Plan d'actions	0,0	0,0	0,0
Impôts sur produits financiers	0,6	0,9	-0,3
RESULTAT	20,9	-131,5	152,4

Les produits, sont en baisse de 11,3 k€, dont 1,7 k€ de réduction des produits financiers. La baisse des cotisations et abonnements se poursuit à hauteur de 6,5 k€, soit -2,6 %; elle est en partie compensée par une hausse des dons de 3,5 k€, tandis que le versement d'Intermines est également en diminution de 3 k€, du fait de marchés publicitaires moroses, et enfin que nous avons bénéficié en 2014 d'un produit exceptionnel de 3,6 k€ non renouvelé en 2015.

Les charges de fonctionnement sont également en baisse, de 13,4 k€.

- ⇒ **78,9 k€ ont été attribués à Intermines, soit 10,6 k€ de moins qu'en 2014** Le coût de la Revue s'établit à 43,4 k€ versus 51,6 k€ en 2014. Le coût des activités autres que la revue, (Annuaire, Service Emplois-Carières, Clubs professionnels), 35,4 k€, est en baisse de 6,6%
- ⇒ **Les coûts de fonctionnement propres à notre Association sont également en baisse de 2,8 k€ :**
 - **Les loyers et charges locatives sont en hausse de 0,7 k€**, du fait de l'augmentation de notre loyer par l'administration, et les frais postaux augmentent de 1,4 k€ du fait principalement des tarifs.
 - **Les cotisations aux organismes professionnels baissent de 1,9 k€**, grâce à une baisse des tarifs de la protection juridique de l'IESF, et à une diminution de la cotisation à PTA Alumni.
 - **Les subventions aux groupes d'anciens sont stables, et les subventions aux élèves baissent de 3,6 k€**, en particulier parce que nous n'avons pas eu de demande pour le voyage promo.
 - **Les réceptions et manifestations ont été réduites de 5,9 k€**, dont la moitié sur la Sainte Barbe.
 - **Enfin les frais de personnel sont en hausse de 5,8 k€**, dont 2,5 k€ du fait du niveau élevé des soldes de congés payés au 31 décembre 2015, que nous devons provisionner. Les salaires sont en augmentation de 5 %.

Depuis 2012, plus aucune charge n'est imputée au plan d'action, du fait de la pérennisation d'actions comptabilisées jusqu'ici dans cette rubrique, et de l'absence de manifestation RIM en 2015.

Budget 2016

Sur la base de nos prévisions actuelles nous serions en perte en 2016, de l'ordre de 20 k€. Cette évolution serait due d'une part, à une hausse des charges estimée à 23,3 k€, provenant principalement :

- des charges Intermines, qui se retrouveraient à un niveau intermédiaire entre 2014 et 2015
- du loyer, si nous ne retrouvons pas un occupant des locaux laissés libres par l'association des anciens des mines de Saint Etienne
- de la Sainte Barbe, plutôt économique cette année.

Et d'autre part, des produits, qui baisseraient de 17,5 k€ du fait de l'érosion du nombre de cotisants et surtout des produits Intermines, compte tenu de la non reconduction des contrats de régie publicitaire (annuaire, revue).

4 - COMPTES DE RESULTAT 2015			
CHARGES	2 015	2 014	2 013
I.- CHARGES INTERMINES :			
<u>Intermines I</u> (Revue)	43 440,40	51 577,79	52 121,07
<u>Intermines II</u> (Emploi Carrières/Clubs/Fonc)	35 400,70	37 896,73	38 684,60
TOTAL I	78 841,10	89 474,52	90 805,67
II.1.- AUTRES SERVICES EXTERIEURS :			
Loyer Paris + charges locatives	19 690,06	18 967,96	17 255,46
Abonnements-Documentation			
Honoraires	2 500,00	2 500,00	2 500,00
Personnels intérimaires	0,00	0,00	0,00
Voyages et déplacements	1 815,86	2 055,55	706,56
Frais d'envoi en nombre (affranchiss + routage)	19 554,77	17 993,49	16 714,90
Affranchissements Intermines	828,43	1 086,90	1 727,63
Etudes et Travaux extérieurs	6 557,60	5 690,71	10 890,42
Services bancaires et assimilés	2 639,24	2 289,93	2 343,36
Cotisations organismes professionnels	15 199,25	17 085,00	16 511,40
Subventions groupes régionaux	6 550,83	6 705,00	5 318,59
Subvention aux activités des Elèves	7 925,60	11 568,83	8 296,36
S/Total II.1	83 261,64	85 943,37	82 264,68
II.2.- RECEPTIONS-MANIFESTATIONS :			
Soirée de Sainte-Barbe	4 317,93	7 658,46	6 414,58
Réceptions diverses	6 574,98	9 132,51	9 378,49
S/Total II.2.	10 892,91	16 790,97	15 793,07
II.3.- CHARGES DE GESTION COURANTE :			
Frais d'informatique	1 008,79	550,00	590,17
Fourniture de bureau	1 927,26	3 841,99	3 463,47
Impression	7 944,92	6 157,90	5 688,18
Photocopies ecole	1 228,00	960,80	1 483,12
Charges diverses de gestion	692,00	447,86	472,00
S/Total II.3.	12 800,97	11 958,55	11 696,94
TOTAL II	106 955,52	114 692,89	109 754,69
III.- IMPÔTS ET TAXES			
TOTAL III	632,98	879,56	1 126,14
IV.- CHARGES DE PERSONNEL :			
Salaires et appointements	46 321,15	44 025,41	42 910,88
Charges sociales	19 518,75	18 560,18	17 939,01
Indemnités diverses	916,80	922,20	895,20
Dotation aux provisions nettes	3 036,00	509,00	253,00
TOTAL IV	69 792,70	64 016,79	61 998,09
V.- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS :			
TOTAL V	443,98	1 291,39	1 291,39
VI.- CHARGES EXCEPTIONNELLES :		150 000,00	
VII.- CHARGES FINANCIERES :			
TOTAL CHARGES (I+II+III+IV+V+VI+VII)	256 666,28	420 355,15	264 975,98

4 - COMPTES de RESULTATS 2015			
PRODUITS	2 015	2014	2013
VIII.- PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations et abonnements revue	242 817,00	249 397,00	258 551,00
Produit Intermines	13 000,00	16 000,00	13 000,00
Produits divers de gestion	71,44	3 617,80	930,97
Remboursements divers	0,00	0,00	0,00
Dons généraux	18 779,00	15 213,00	14 497,90
Dons spécifiques (Enseignement)	0,00	0,00	0,00
TOTAL VIII	274 667,44	284 227,80	286 979,87
IX.- PRODUITS RIM HT			
X.- PRODUITS FINANCIERS			
Plus/Values SICAV	0,00	0,00	967,62
Autres produits financiers	2 854,31	4 610,21	6 190,69
TOTAL X	2 854,31	4 610,21	7 158,31
XI.- PRODUITS EXCEPTIONNELS			
TOTAL PRODUITS (TOTAL VIII+IX+X+XI)	277 521,75	288 838,01	294 138,18
RESULTAT	20 855,47	-131 517,14	29 162,20
<u>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</u> (Bénévolat)			
Nature	2015	2014	2013
PRODUITS	48 000,00	48 000,00	48 000,00
CHARGES	48 000,00	48 000,00	48 000,00
INCIDENCE SUR LE RESULTAT	0,00	0,00	0,00

Evaluation des contributions volontaires en nature :

En application du règlement n° 99.01 du 16 février 1999, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, nous avons inscrit en comptabilité les contributions volontaires significatives de l'exercice 2014.

Les contributions volontaires correspondent aux activités bénévoles du délégué général, du trésorier, du consultant informatique. Elles sont évaluées au prorata du temps effectif apporté gratuitement à l'Association par ces membres bénévoles sur la base du salaire qui serait versé à du personnel salarié pour effectuer le même travail. Sur la base d'une petite baisse des contributions horaires en 2015, et d'une petite hausse des salaires (fictifs), le montant a été maintenu à 48 000 euros en 2015.

Annexe aux états financiers 2015

REGLES ET METHODES COMPTABLES :

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière, selon le Plan Comptable Général 1982, refonte 1999 et dans le respect du principe de prudence : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Les méthodes d'évaluation sont décrites poste par poste, ci-après.

Depuis 2007, un secteur fiscalisé isolé comptabilise l'activité des Rencontres Internationales du Management. Ceci est sans effet en 2015, car il n'y a pas eu de manifestation RIM 2015.

NOTES SUR LE BILAN :

Immobilisations corporelles :

Leur montant brut est inchangé. Après amortissements le montant net s'établit à 643 euros, en baisse de 444 euros

Immobilisations financières :

- ⇒ la participation dans la Maison des Ingénieurs (Lyon) reste inchangée.
- ⇒ tous les prêts accordés ont été remboursés.
- ⇒ la participation dans le capital de la société propriétaire de la Maison des Mines est restée inchangée en 2015.

Fin décembre 2015 : le nombre de parts détenues est de **6 363 actions de 15 €** représentant **74,68%** du capital. Il est à noter que ces parts ont été acquises pour des prix variables (gratuité/nominal/Euro symbolique). Les titres sont valorisés dans le bilan à la valeur de l'acquisition.

Nb de titres détenus	Valeur au bilan	Valeur nominale	Ecart
6 363	89 522 €	95 445 €	5 923 €

Valeurs mobilières de placement :

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de SICAV monétaires LCL, pour 226 468 euros. Aucune vente n'a été réalisée cette année, il n'y a donc pas de plus-value effective.

Par ailleurs 322 346 euros sont placés des comptes à terme à 1 mois, renouvelés tous les mois, (inclus dans le poste disponibilités au 31 décembre 2015) et 79 674 euros sur des comptes sur livret.

Sur ces 3 lignes le total de nos avoirs est quasi stable entre fin 2014 et fin 2015.

Détail des valeurs mobilières de placement

	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013
<u>LCL:</u>			
. 40 LCL MONETAIRE CSI (SICAV)	226 467,80	226 467,80	226 467,80
. Compte à terme (1 mois)	322 345,89	320 145,52	316 470,65
. Comptes sur livret	79 674,28	77 440,47	81 497,71
TOTAL TITRES	628 487,97	624 053,79	624 436,16

PLUS-VALUES SUR TITRES REALISEES EN 2015			
Sur vente de :			
<u>LCL:</u>			
néant			967,62
TOTAL PLUS-VALUES REALISEES			

PLUS-VALUES LATENTES AU 31/12/2015			
<u>LCL TITRES :</u>			
. 40 LCL MONETAIRE CSI (SICAV)	3 476,60	3 361,00	2 800,60
TOTAL PLUS-VALUES LATENTES	3 476,60	3 361,00	2 800,60

Fonds de dotation statutaire :

Selon l'article 12 des statuts, le fonds de dotation statutaire doit être majoré de 10 % des produits financiers nets, diminués des frais bancaires (à l'exclusion des frais de recouvrement) et des charges financières. En 2015, compte tenu du niveau des produits financiers, cet article est sans effet.

Réserve facultative et provisions pour risque:

Le résultat déficitaire de 2014, de 131 516 euros, a été imputé sur les réserves facultatives, tandis que notre promesse de participation, à hauteur de 150 000 euros, au financement de la rénovation de l'amphithéâtre Schlumberger de l'Ecole, en attendant son versement effectif, est inscrite en provision au passif de notre bilan.

Provisions pour charges de personnel :

Les provisions pour charges de personnel (retraite et congés payés), sont accrues de 3 036 € principalement pour tenir compte des congés non pris au 31 décembre 2015.

Eléments post clôture :

En février 2016, nous avons été victimes de prélèvements frauduleux sur notre compte LCL pour un montant de 22 700 euros, qui nous ont été remboursés en totalité.

5 - BILAN au 31.12.15		2 015	2 014	2 013
<u>ACTIF</u>				
Immobilisations corporelles :				
. Matériel de bureau - Informatique		26 918,34	26 918,34	26 918,34
. Amortissements matériel et mobilier		26 274,85	25 830,87	24 539,48
	Valeur nette	643,49	1 087,47	2 378,86
Immobilisations financières :				
. Participation Maison des Mines PARIS		89 521,98	89 521,98	89 521,98
. Participation Maison des Ingénieurs LYON		747,00	747,00	747,00
. Prêts aux Elèves et anciens élèves				
	S/total	90 268,98	90 268,98	90 268,98
Créances et valeurs mobilières				
Créances diverses				
Produits à recevoir & Charges payés d'avance		53 089,55	19 290,72	29 460,43
Valeurs mobilières de placement		226 467,80	226 467,80	226 467,80
	S/total	279 557,35	245 758,52	255 928,23
Disponibilités :				
. Banques		490 207,48	477 009,24	433 184,11
. Caisse		31,30	0,00	51,08
	S/total	490 238,78	477 009,24	433 235,19
Total Bilan Actif		860 708,60	814 124,21	781 811,26
5 - BILAN au 31.12.15		2 015	2 014	2 013
<u>PASSIF</u>				
Fonds propres :				
. Fonds de dotation statutaire		36 282,25	36 282,25	36 282,25
. Réserve facultative		518 486,08	650 003,22	635 421,02
. Résultat de l'exercice		20 855,47	-131 517,14	29 162,20
	S/total	575 623,80	554 768,81	700 865,47
Provisions				
. Provisions pour charges de personnel		18 653,00	15 617,00	15 108,00
. Provisions pour risques caution		14 580,00	14 580,00	
. Provisions pour projet travaux Ecole		150 000,00	150 000,00	0,00
	S/total	183 233,00	180 197,00	15 108,00
Dettes				
. Emprunts et dettes auprès d'établiss. financiers		0,00	0,00	0,00
. Dettes vis-à-vis d'Intermines(compte courant)		16 644,51	24 243,81	19 347,08
. Dettes fiscales et sociales		9 399,39	9 571,17	8 713,05
. Charges à payer		75 597,90	45 223,90	37 587,66
. Produits constatées d'avance		210,00	120,00	190,00
	S/total	101 851,80	79 158,88	65 837,79
Total Bilan Passif		860 708,60	814 124,21	781 811,26

Annexe 2 : Budget 2016
Exécution budgétaire 2015 – Budget 2016
en euros arrondis à la centaine

	2016	2015	2015	2014	2013
PRODUITS et CHARGES	Budget	Exécution	Budget	Exécution	Exécution
-	projet				
I.- Produits de fonctionnement					
- Cotisations et abonnements revue	240 000	242 800	245 000	249 300	258 600
- Dons généraux sur cotisations	15 000	18 800	14 000	15 300	14 500
- Produits divers	1 000	0	800	3 600	900
- Refacturation Intermines (Revue/Annuaire)	1 000	13 000	12 000	16 000	13 000
- Participations réceptions					
Total produits de fonctionnement	257 000	274 600	271 800	284 200	287 000
II.- Produits financiers	3 000	2 900	5 000	4 600	7 200
III.- Produit exceptionnel					
VI.- Produits liés aux actions					
A)TOTAL PRODUITS	260 000	277 500	276 800	288 800	294 200
IV.-Rappel charges de fonctionnement:	279 300	256 000	273 900	269 400	263 900
V. -Impôts sur produits financiers	700	600	1 000	900	1 100
VI. -Charges exceptionnelles		0		150 000	0
Solde pour actions (A -(IV+V+VI)) :	-20 000		1 900		
VII- Actions					
B) TOTAL CHARGES (IV+V+VI+VII)	260 000	256 600	276 800	420 300	265 000
	0	20 900	0	-131 500	29 200

Annexe 2 (suite)
Exécution budgétaire 2015 – Budget 2016
Détail des charges de fonctionnement

En euros arrondis à la centaine

	2016	2015	2015	2014
CHARGES	Budget <i>projet</i>	Exécution	Budget	Exécution
	-	-	-	-
1) Services extérieurs :				
- Fonctionnement Intermines	85 300	78 900	92 800	89 500
- Loyer + charges locatives	23 000	19 700	19 000	19 000
- Frais postaux et routage	20 000	20 400	19 000	19 000
- Cotis organismes professionnels	17 000	15 200	17 500	17 100
- Subvention Groupes régionaux/Elèves	16 000	14 400	19 000	18 200
- Autres (honoraires - intérim - divers)	15 000	13 500	15 000	12 500
S/total I	176 300	162 100	182 300	175 300
2) Charges de personnel :	72 000	69 800	66 000	64 000
S/total II	72 000	69 800	66 000	64 000
3) Autres charges				
- Réceptions-Manifestations	17 000	10 900	17 000	16 800
- Charges de gestion courante.	13 000	12 800	13 000	12 000
S/total III	30 000	23 700	30 000	28 800
4) Dotations aux amortissements :	1 000	400	1 000	1 300
TOTAL CHARGES	279 300	256 000	279 300	269 400
Provisions projet travaux Ecole		0		150 000
Charges de restructuration				
TOTAL CHARGES hors impôts sur produits financiers	279 300	256 000	279 300	419 400

Annexe 3 : Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels (exercice clos le 31 décembre 2015)

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATIONS DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier de l'Association.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 1er juin 2016

Le commissaire aux comptes PricewaterhouseCoopers, Audit
Jean-Pierre Bouchart, Associé

Annexe 4 : Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les Conventions réglementaires

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation,

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DES ADHERENTS

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation des adhérents en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR LES ADHERENTS

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par les adhérents dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 1^{er} juin 2016

Le commissaire aux comptes PricewaterhouseCoopers, Audit

Jean-Pierre Bouchart, Associé

Annexe 5 : Renouvellement du Conseil d'Administration
Résultats du scrutin

<u>Candidats</u>	<u>Total des voix</u>	
Anne BOUTRY	331	1
Benoît LEGAIT	317	2
Alexandre CHARTIER	275	3
Antoine BATTISTELLI	273	4
Vincent CAMPION	272	5
Mohamed AMRI	240	6